Commune de RENNEMOULIN (78)

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Réunion publique d'information du Jeudi 15 Février 2018

Lancement des études

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

SOMMAIRE

- Présentation de l'étude
  - Cadre général
  - Intervenants
  - Rôles et Responsabilités
  - Présentation d'AMODIAG Environnement
- L'Assainissement Non Collectif (ANC)
- Présentation de la Méthodologie
  - Phase études
  - Phase travaux
- Financement
- Conclusion

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE L'ETUDE

Cadre Général

- Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif de la commune de RENNEMOULIN → opération de travaux sous maîtrise d'ouvrage publique, portée par la commune.

- Permet aux propriétaires de bénéficier des aides financières de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental des Yvelines.

PRESENTATION DE L'ETUDE

Intervenants

Maitre d'Ouvrage

- Maitre d'Ouvrage des opérations. Fait réaliser les travaux par maitrise d'ouvrage déléguée, pour le compte des propriétaires le souhaitant

SPANC local

- Responsable du contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif (diagnostic initial, vérification de conception / d'implantation / de bonne exécution / périodique du bon fonctionnement)

Maitre d'Œuvre

- Responsable de la maîtrise d'œuvre de l'opération (Conception, Suivi des travaux, Réception …)

Partenaire (eau seine NORMANDIE)

- Assure une validation technique des études
- Apporte une aide financière (subvention) pour les études et les travaux

Partenaire (Yvelines Le Département)

- Assure une validation technique des études
- Apporte une aide financière (subvention) pour les études et les travaux

Entreprise Travaux

- Responsable de la réalisation des travaux (engagement de la garantie décennale sur les travaux)

Propriétaire

- Responsable du bon fonctionnement et de l'entretien de l'installation

AMODIAG ENVIRONNEMENT GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE L'ETUDE

Présentation d'AMODIAG Environnement

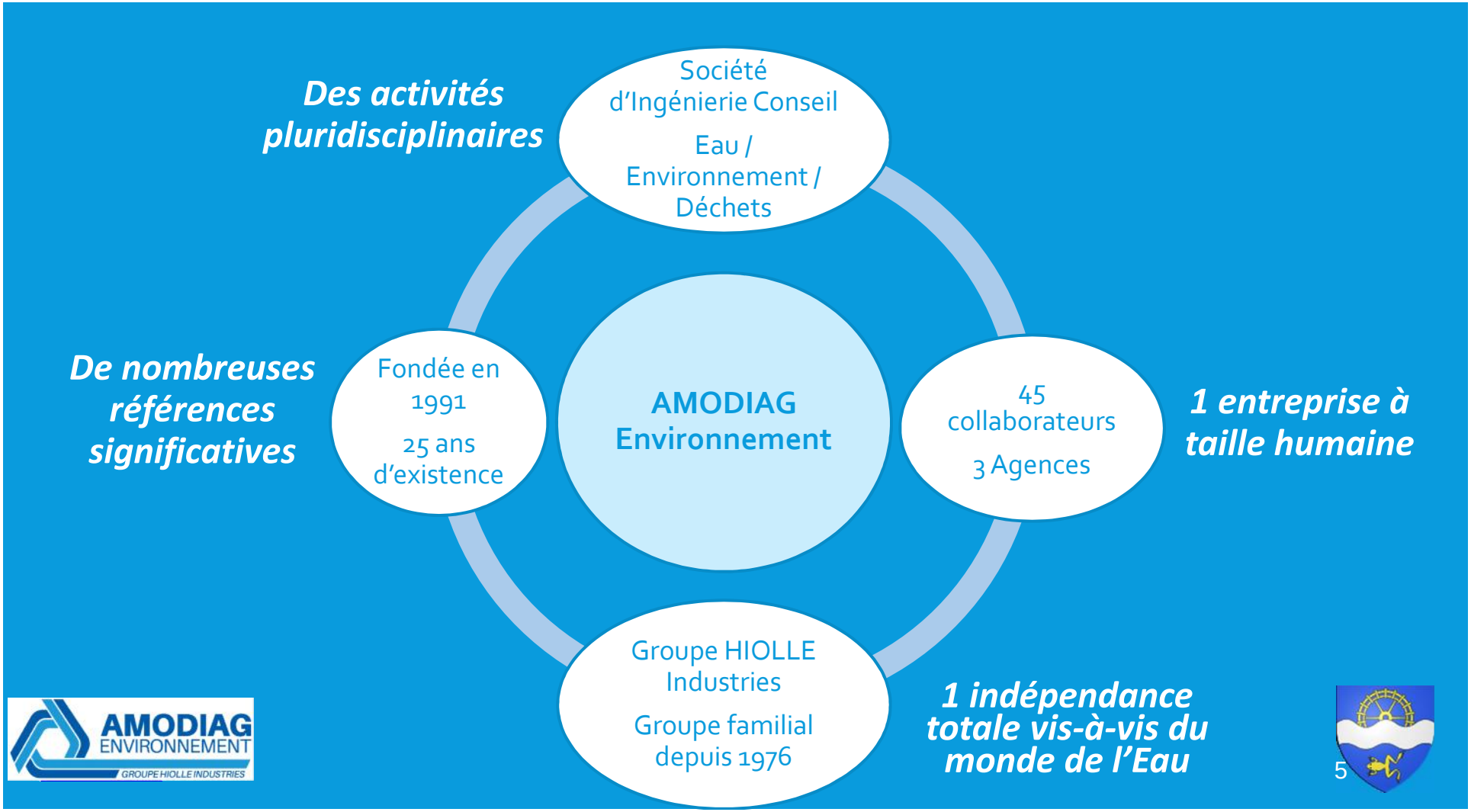

PRESENTATION DE L'ETUDE

Présentation d'AMODIAG Environnement

Agence Seine-Normandie

Gaillon (27)

27-28-78-76-95-60-91-14

Agence Sud-Ouest

Bordeaux (33)

33-40-47-24-16-17-32

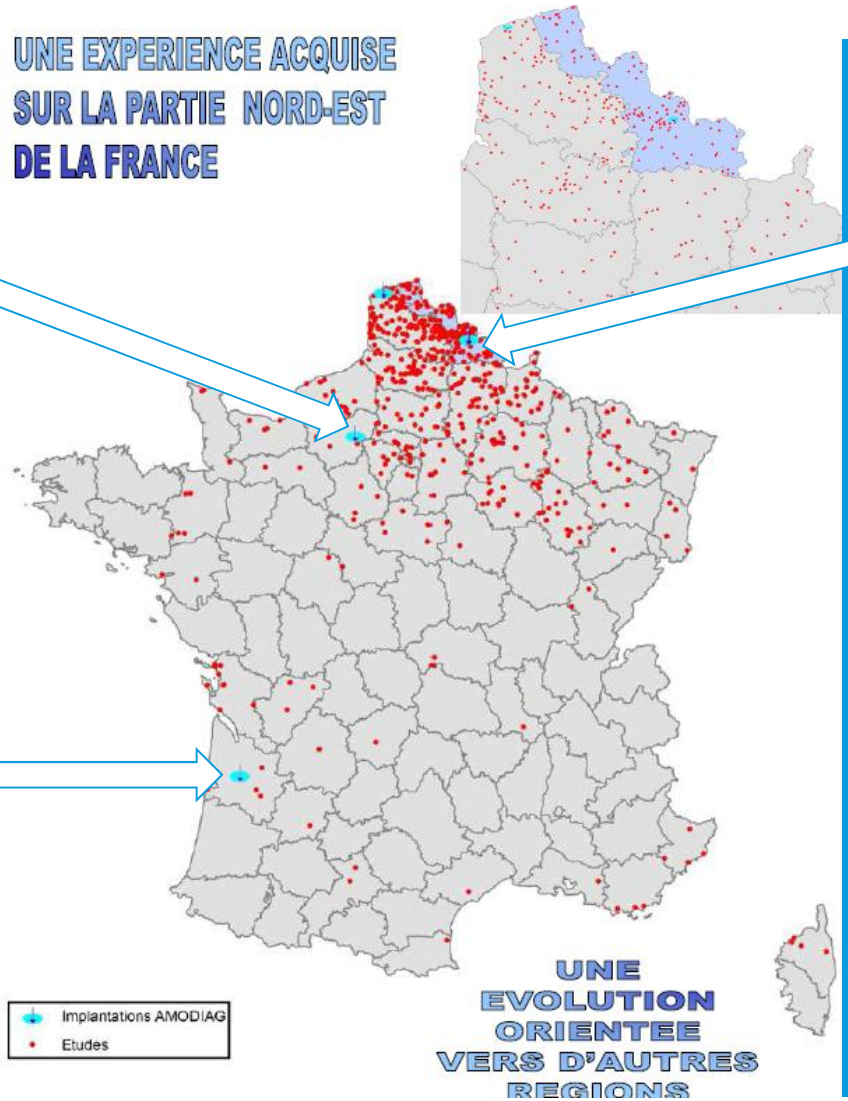

Agence Nord-Picardie (SIEGE)

Valenciennes (59)

59-62-80-02-08-77-51-10-08

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

Description de la filière

COLLECTE

- Réseaux de canalisations
- Eaux vannes (EV) et Eaux Ménagères (EM)

TRAITEMENT PRIMAIRE

- Fosse septique toutes eaux (FTE)
- Bac dégraisseur pour EM (facultatif)

TRAITEMENT SECONDAIRE

- Épandage souterrain
- Lit Filtrant Flux Vertical Non Drainé
- Lit Filtrant Flux Vertical Drainé
- Tertre d'Infiltration
- Filière compacte ou agréée

EVACUATION

- Sol
- Réseau Pluvial
- Fossé - Rivière - Mare
- Puits d'Infiltration

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

Les filières traditionnelles

- Présentation des différentes filières
  - Le traitement primaire ou prétraitement
  - Le traitement secondaire :
    - Epandage souterrain
    - Lit filtrant à flux vertical non drainé
    - Lit filtrant à flux vertical drainé
    - Tertre d'infiltration

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

Les filières traditionnelles

Collecte et Traitement primaire

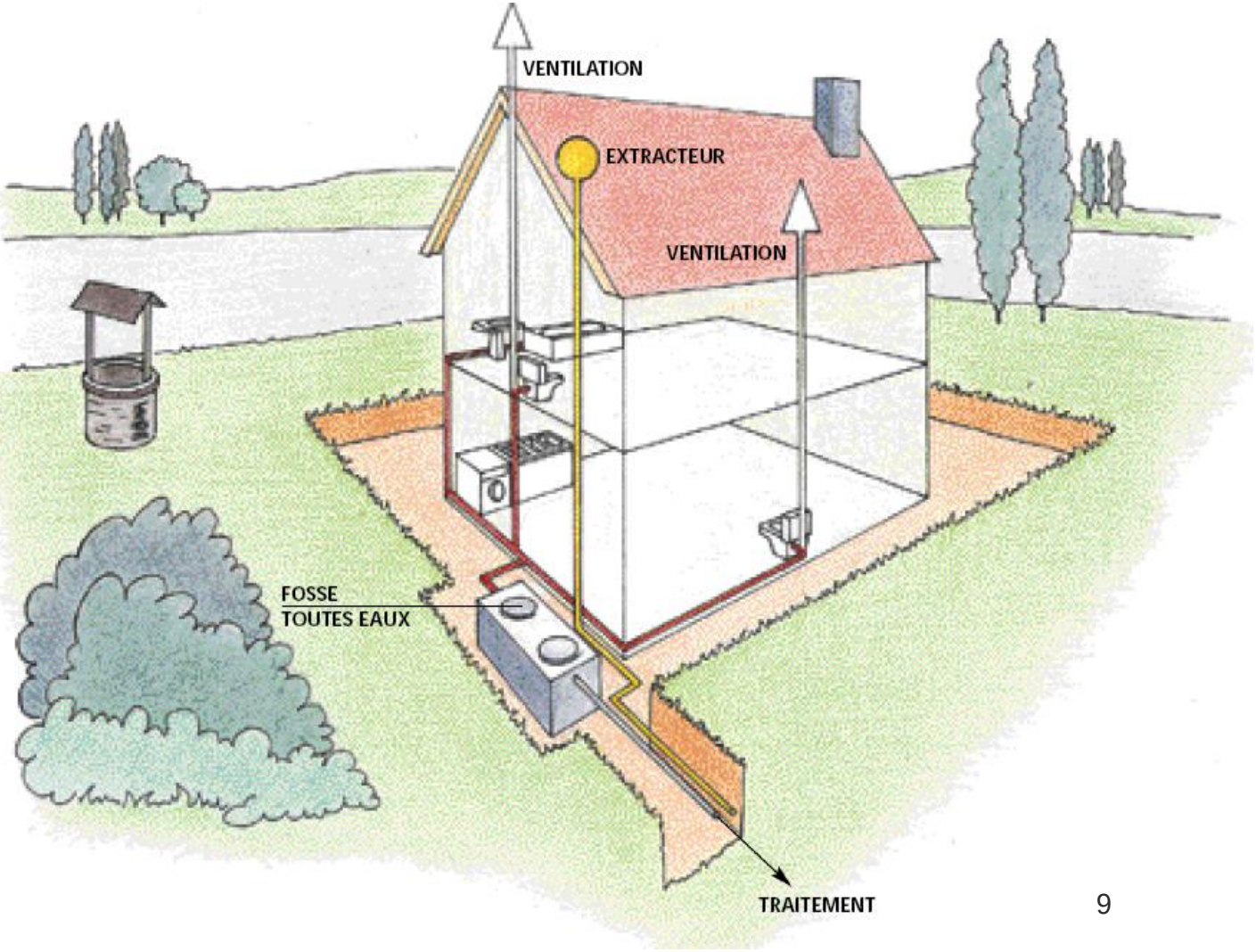

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

Les filières traditionnelles

Traitement secondaire type « Epandage souterrain »

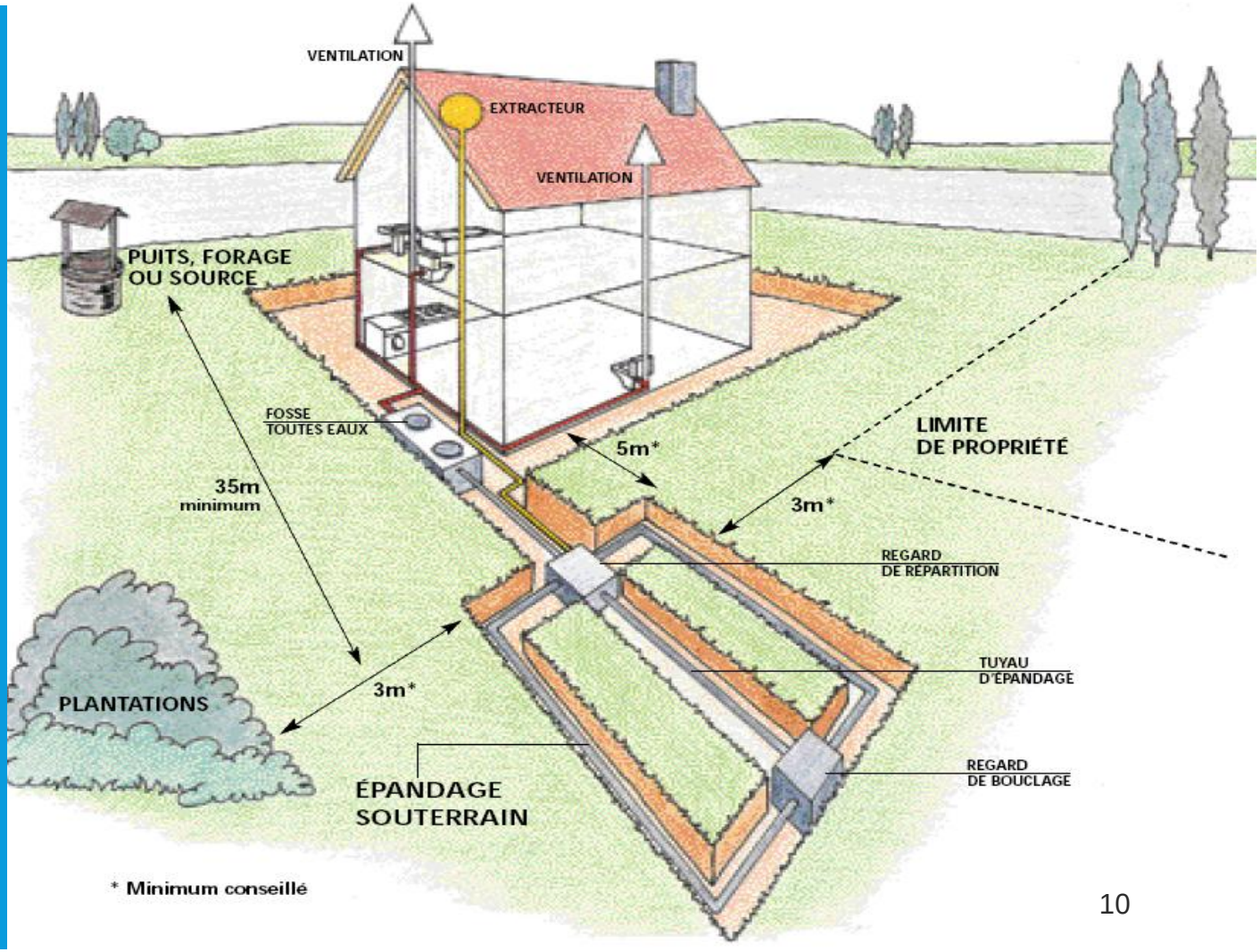

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

Les filières traditionnelles

Traitement secondaire type « Lit filtrant vertical drainé »

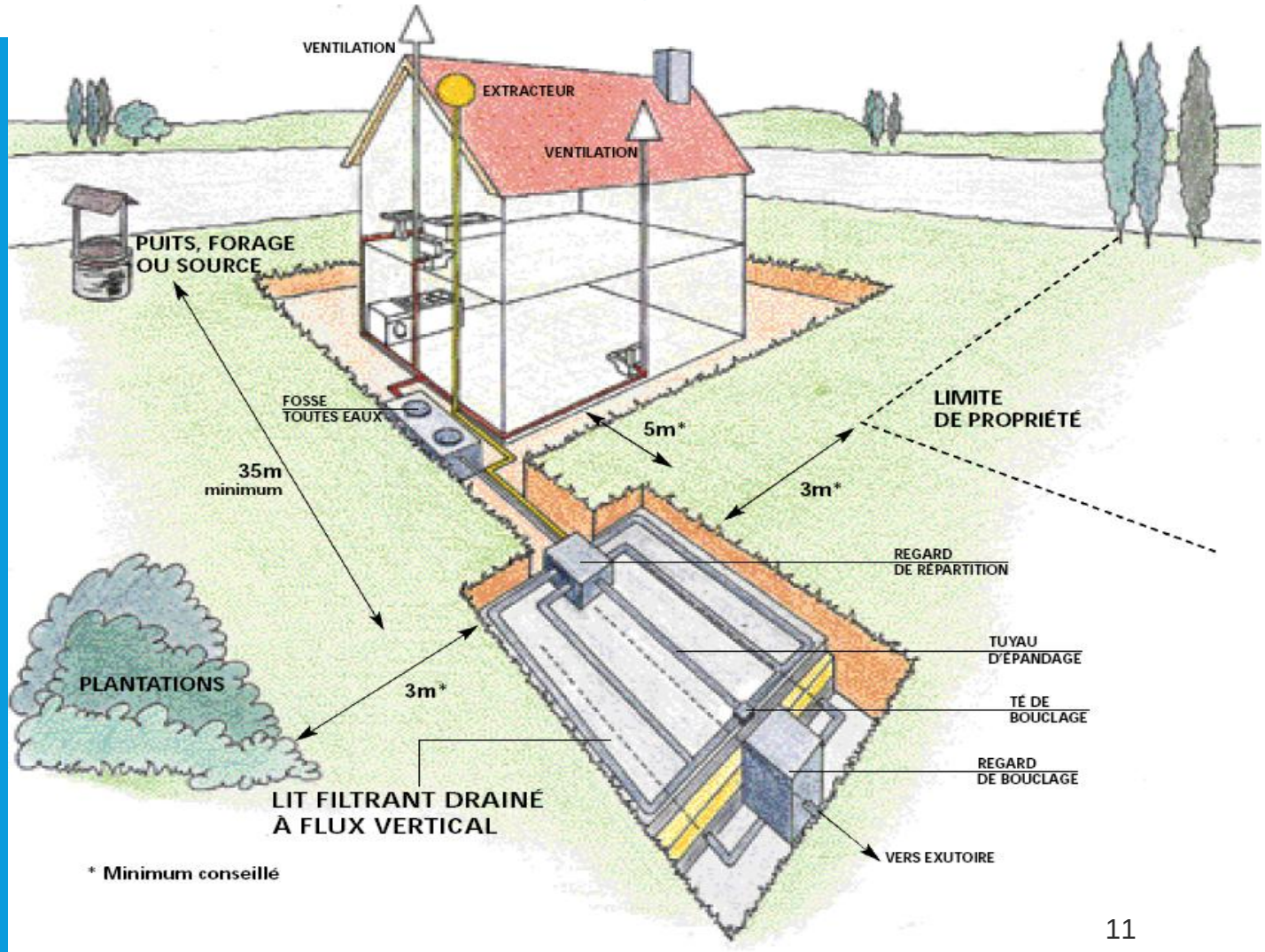

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

Les filières traditionnelles

Traitement secondaire type « Tertre d'infiltration »

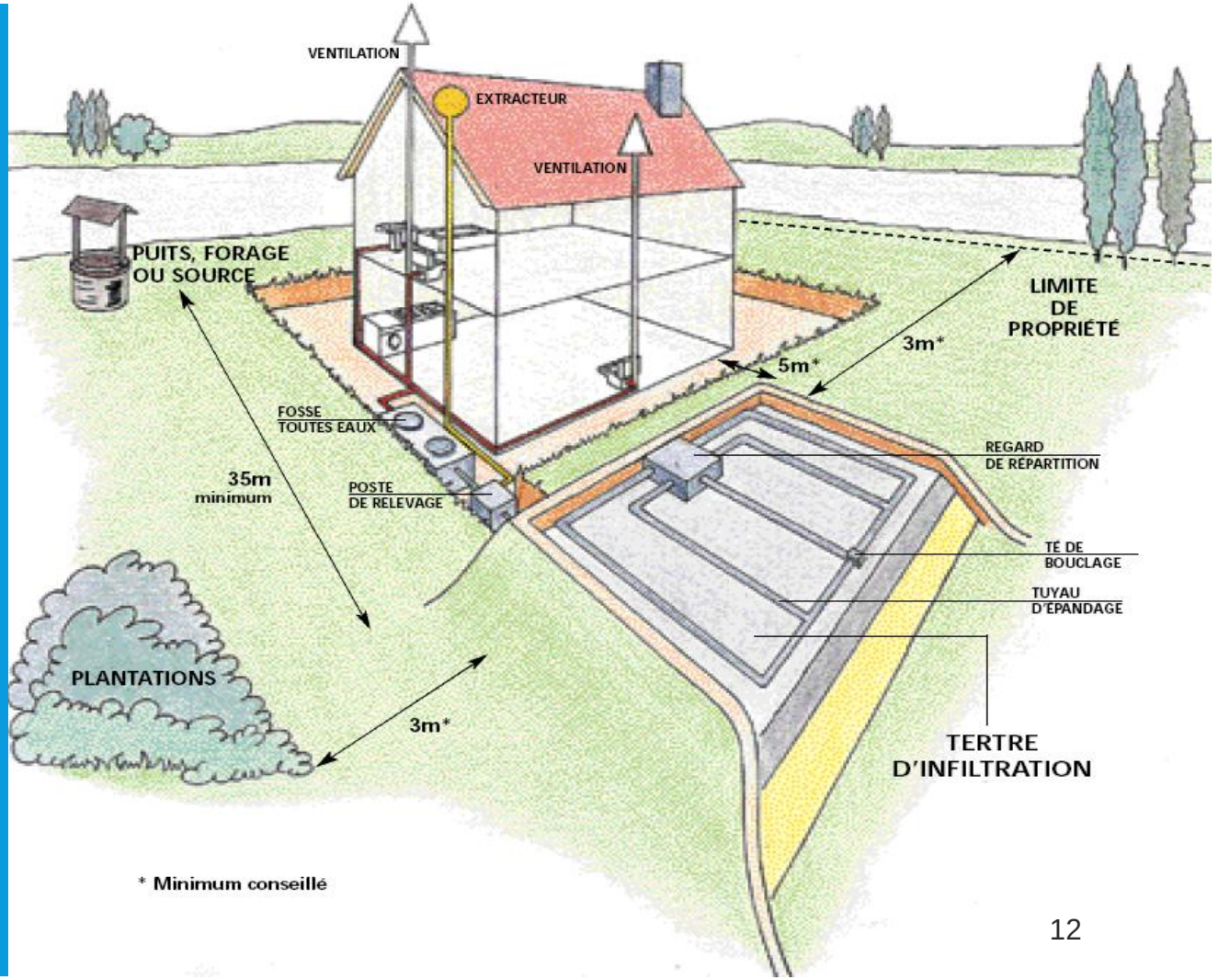

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

Les filières traditionnelles : Avantages / Inconvénients

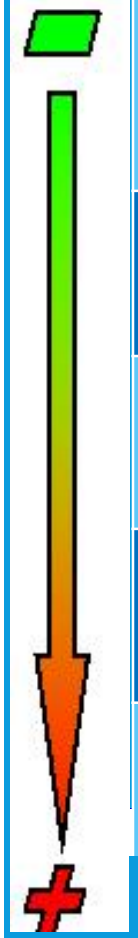

Filière	Avantages	Inconvénients
Tranchées d'épandage	▪ Mise en œuvre simple, coûts réduits ▪ Facilité d'exploitation, consommation énergétique nulle (si alimentation gravitaire) ▪ Bonne intégration paysagère (engazonné)	▪ Emprise au sol importante
Lit d 'épandage	▪ Adapté aux sols sableux	▪ Emprise au sol importante
Lit filtrant vertical non drainé (FSVND)	▪ Emprise au sol faible (par rapport aux tranchées / lit d'épandage) ▪ Adapté aux sols trop perméables	▪ Coût supérieur (par rapport aux tranchées / lit d'épandage)
Lit filtrant vertical drainé (FSVD)	▪ Emprise au sol faible (par rapport aux tranchées / lit d'épandage) ▪ Adapté aux sols imperméables	▪ Nécessite un exutoire (évacuation) et souvent un poste de relevage ▪ Vigilance quant à l'étanchéification du filtre
Tertre d'infiltration	▪ Adapté aux sols imperméables ▪ Adapté aux zones à remontées de nappe	▪ Système « hors-sol » avec talus apparent ▪ Nécessite souvent un poste de relevage ▪ Mise en œuvre technique / pointue

Inconvénients communs : circulation / stationnement / charges lourdes / plantations proscrits

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

Les filières agréées

- Nombreuses filières d'assainissement existantes

→ installations autorisées si le système possède un numéro d'agrément délivré par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable

- l'Agence de l'Eau → impose système supportant l'alternance de fonctionnement (cas des maisons habitées ponctuellement)
- Les filières agréées :
  - Les micro-stations d'épuration à boue activée ou à culture fixée → agrément supérieur délivré par le CSTB
  - Les filtres compacts

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

Les filières agréées

Microstation d'épuration

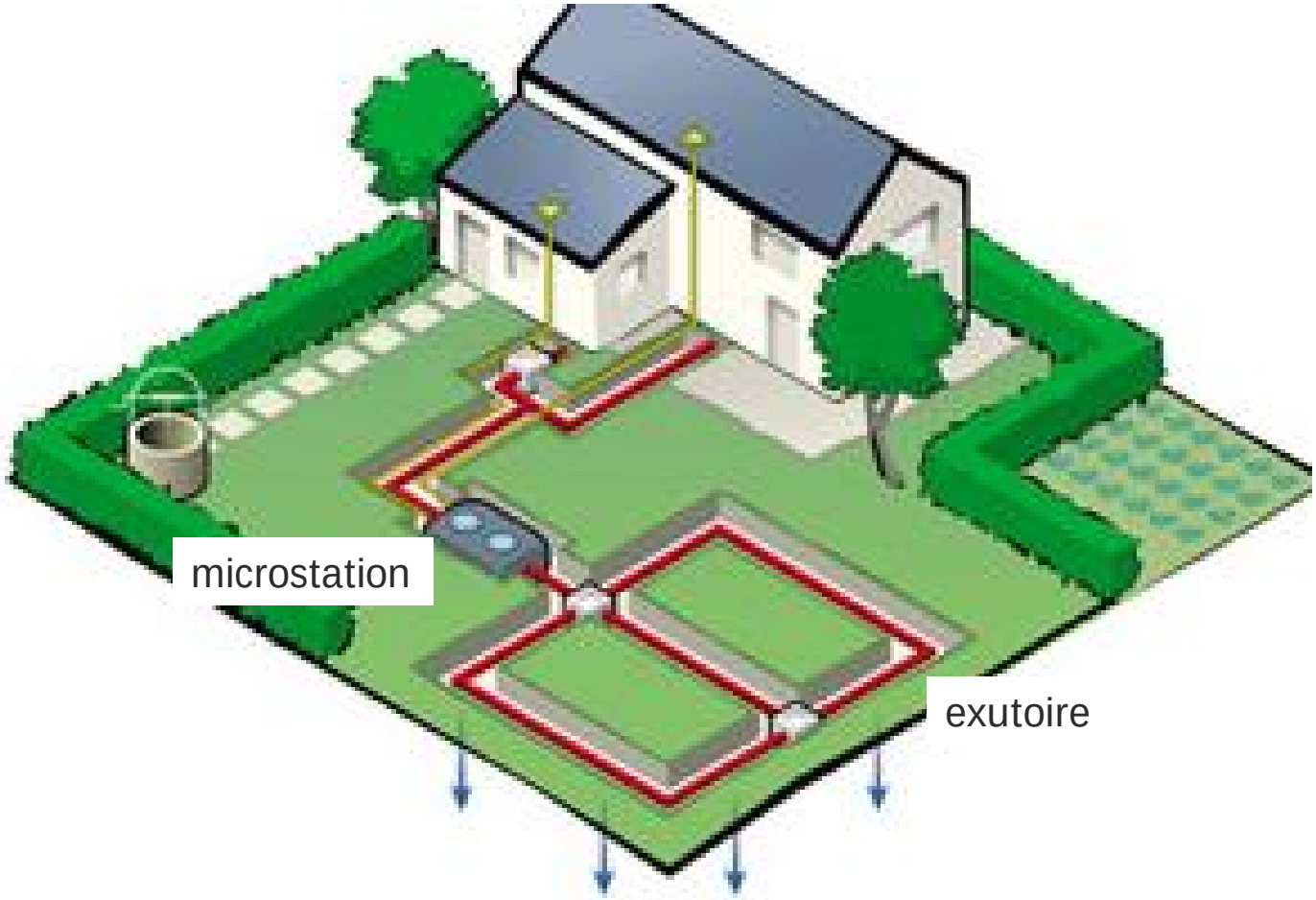

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

Les filières agréées : Avantages / Inconvénients

- Principal avantage des filières type Microstation :
  - Emprise au sol réduite
  - Mise en œuvre aisée
- Inconvénients des filières type Microstation :
  - Consommation d'électricité
  - Vigilance sur la fréquence de vidange (au cas par cas selon agrément)
  - Existence de pièces d'usure
  - Exutoire nécessaire (filière étanche / drainée)

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (ANC)

L'entretien / La maintenance

- Réglementation impose un suivi de la maintenance
  - Contrôle de bon fonctionnement du SPANC
  - Possibilité de pénalités du SPANC en cas de refus ou de non-respect

- Toute filière nécessite un entretien périodique
  - Filières traditionnelles :
    - Vidange de la fosse (> 50 % boues) → tous les 4 ans
    - Nettoyage du préfiltre → 2 fois par an
  - Filières agrées type Microstation :
    - Vidange de la cuve (> 30 % boues) → selon agrément
    - Contrat de maintenance → 1 visite par an

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Préambule

Afin de :

- ***vous assister*** *dans la démarche de réhabilitation,*
- *vous permettre* ***d'accéder aux subventions*** *de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental*
- *vous assurer la réalisation de* ***travaux qualitatifs*** *(Maitre d'Œuvre, SPANC, Entreprise)*

La Commune de RENNEMOULIN a décidé de porter une opération groupée sous Maitrise d'Ouvrage Déléguée

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase étude : Avant la visite

- La **prise de rendez-vous** par le propriétaire → préalable obligatoire pour autoriser l'intervention du Maitre d'Œuvre sur la parcelle privée (inscription dès ce soir, puis par téléphone)
- Pour assurer la bonne réalisation de la visite d'étude, le propriétaire doit (avant l'intervention du technicien) :
  - **Regrouper** les documents relatifs à l'assainissement (plan, schéma, ...)
  - **Identifier** l'ensemble des points d'eaux (WC, douche, évier, lavabo, …)
  - **Identifier** et localisation des éléments du système d'assainissement non-collectif (fosse septique, puisard, …), des réseaux concessionnaires (eau potable, gaz, fioul, ...)
  - **Réfléchir** sur d'éventuels aménagements futurs (terrasse, cour, piscine, ...)
  - **Dégager** les sorties d'eaux usées et des regards « clés » (fosse, dégraisseur)

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase étude : Avant la visite

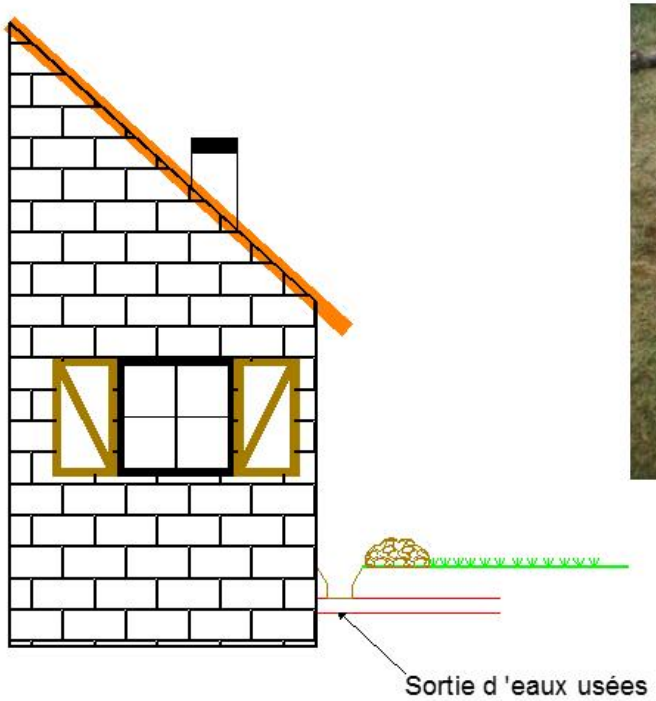

Nécessité d'avoir accès à la profondeur des canalisations :

- En entrée de fosse
- En pied d'habitation
- En sous-sol
- …

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase étude : Pendant la visite

- ❑ Présence impérative du propriétaire : **partenariat** permettant au technicien d'obtenir le maximum d'informations techniques
- ❑ Localisation et mesure des profondeurs des sorties des eaux usées et pluviales,
- ❑ Inventaire des dispositifs existants et des exutoires,
- ❑ Relevé des caractéristiques de la propriété (aménagements, accès, surface disponible, etc.)
- ❑ Définition des projets et des contraintes (piscine, terrasse, etc.)
- ❑ Relevé topographique sur le profil de l'écoulement des eaux
- ❑ Étude des sols (sondages, voire mesures de perméabilité)
- ❑ Définition de la filière pouvant être installée sur la base des informations relevées
- ❑ Rédaction et signature du compte rendu de visite autocopiant

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase étude : Documents types pour les visites

Lettre d'accréditation

Lettre d'accréditation pour étude de filière d'assainissement non-collectif

Chartres, le mardi 08 avril 2014

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des missions assurées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Chartres Métropole, nous vous informons qu'un technicien du bureau d'études AMODIAG Environnement sera amené à intervenir sur votre propriété privée afin de réaliser l'étude de filière d'assainissement non collectif. Cette démarche fait suite à la convention d'étude que vous avez retourné au SPANC de Chartres Métropole.

Chartres Métropole octroie la présente lettre d'accréditation à la Société AMODIAG Environnement dont les collaborateurs suivants :

- Monsieur FAYS Olivier
- Monsieur LE CORFF Christophe
- Monsieur VELARD Adrien

sont susceptibles de se présenter à votre domicile pour réaliser une étude de filière d'assainissement non-collectif.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et vous prions d'agréer Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Président de Chartres Métropole

Badge nominatif

BADGE NOMINATIF D'ACCREDITATION

Badge nominatif pour réalisation d'études de filières d'assainissement non collectif

Servie Public d'Assainissement Non Collectif
9, rue Voltaire
27000 – EVREUX
Tél : 02.32.31.99.06

photo

Je soussigné M. le Président autorise Monsieur LE CORFF Christophe du bureau d'études AMODIAG Environnement à effectuer les études de filières d'assainissement non collectif sur le territoire du GEA

AMODIAG Environnement
Agence Seine-Normandie
ZA du Buisson
27600 – SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON
Tel : 02.32.77.34.48.
Fax : 02.32.77.34.57.

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase étude : Documents types pour les visites

Attestation de visite

AMODIAG

ATTESTATION DE VISITE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FILIERE D'ASSAINISSEMENT

Date : .../.../... Arrivée : ... H ... Départ : ... H ...
Technicien : .... Tel :

Maître d'ouvrage : ....
....
Commune : ....

Renseignements sur l'habitation :

☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Autre : ....
Propriétaire: .... Tel : .../.../.../.../...
Personne présente lors de la visite : ....
Adresse de l'immeuble : ....
....
Commune : ....
Autorisation de prise de vue ☐ Oui ☐ Non
Pièces Principales : .... dont chambres : .... Occupant (s) : ....
Consommation annuelle d'eau : ....
☐ sous-sol ☐ vide sanitaire ☐ Cave........................, h=.........,cm
Puits à moins de 35m ☐ Oui ☐ Non : ....

Filière existante

Prétraitement :
.... Accès ☐ / Devenir : ....
.... Accès ☐ / Devenir : ....
.... Accès ☐ / Devenir : ....
Traitement : .... Accès ☐
Exutoire : .... Accès ☐ / Devenir : ....
Profondeur : .... Fonctionnement : Bon☐ Mauvais☐

Concessionnaires : Autre ☐ : ....,
AEP ☐ / Gaz ☐ / Fioul ☐ / Pluvial ☐ / Elec ☐ /Tel ☐
Eaux pluviales : A la parcelle Oui ☐ Non ☐
.... Séparées des EU Oui ☐ Non ☐

Nombre de sorties d'eaux usées : ....
S1 : .... Accès ☐ / Ø = ...,mm / P= ....,cm / Mat : ....
S2 : .... Accès ☐ / Ø = ...,mm / P= ....,cm / Mat : ....
S3 : .... Accès ☐ / Ø = ...,mm / P= ....,cm / Mat : ....
S4 : .... Accès ☐ / Ø = ...,mm / P= ....,cm / Mat : ....
S5 : .... Accès ☐ / Ø = ...,mm / P= ....,cm / Mat : ....

Aptitude du sol à l'épandage

Sondage 1	Sondage 2	Sondage 3

Contraintes de l'habitat

Accès ☐ Oui ☐ Non ....
Surface ☐ Oui ☐ Non .... Disponible : ....m²
Aménagement ☐ Oui ☐ Non........................
Topographique ☐ Oui ☐ Non ....
Exutoire à proximité ☐ Oui ☐ Non ....

Projet de réhabilitation

Prétraitement........................ V = ... L
Traitement........................
Exutoire........................ Existant ☐
Implantation de la ventilation secondaire : Toit ☐ / Poteau bois
Localisation : ....
Pompe de relevage ☐ Eaux brutes ☐ Eaux claires ....

Schéma de principe

Travaux annexes :
Démolition / Réfection ☐ ....
Apport de matériaux ☐ ....
....
Dépose / Repose ☐ ....
Suppression de végétaux (Ø ?) ☐ : ....
....
Autres ☐ : ....
....

Travaux à la charge du propriétaire
Modification des sorties d'... ☐ ....
Suppression de végétaux ... : ....
Déplacement de mat... autres ☐ : ....
....
Branchement ... ☐ : ....
Autres ☐ : ....

Aménagements ... sur la propriété ☐ Oui ☐ Non
....
Accès parcelle pour travaux ....

L'usager atteste avoir été informé des éléments suivants
*La nature du système d'assainissement proposé ci dessus.
*L'importance de la déclaration du nombre de pièces principales/chambres
*L'importance de la mise à disposition d'une surface libre suffisamment importante permettant l'installation de la filière la mieux-disante.
*De la corrélation entre les caractéristiques de la propriété *(nature du sol, surface disponible, exutoire etc.)* et le choix de la filière d'assainissement.
*Des changements potentiels pouvant survenir lors de la phase bureau, auquel cas le propriétaire serait informé de ces décisions par téléphone.
Ce document n'engage pas l'usager à la réalisation de travaux.
L'engagement ne sera donné qu'après signature d'une convention.

L'usager — Refus de signature ☐

Le technicien

Document Autocopiant

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase étude : Documents types pour les visites

Plan EXI (Existant) / PRO (Projet)

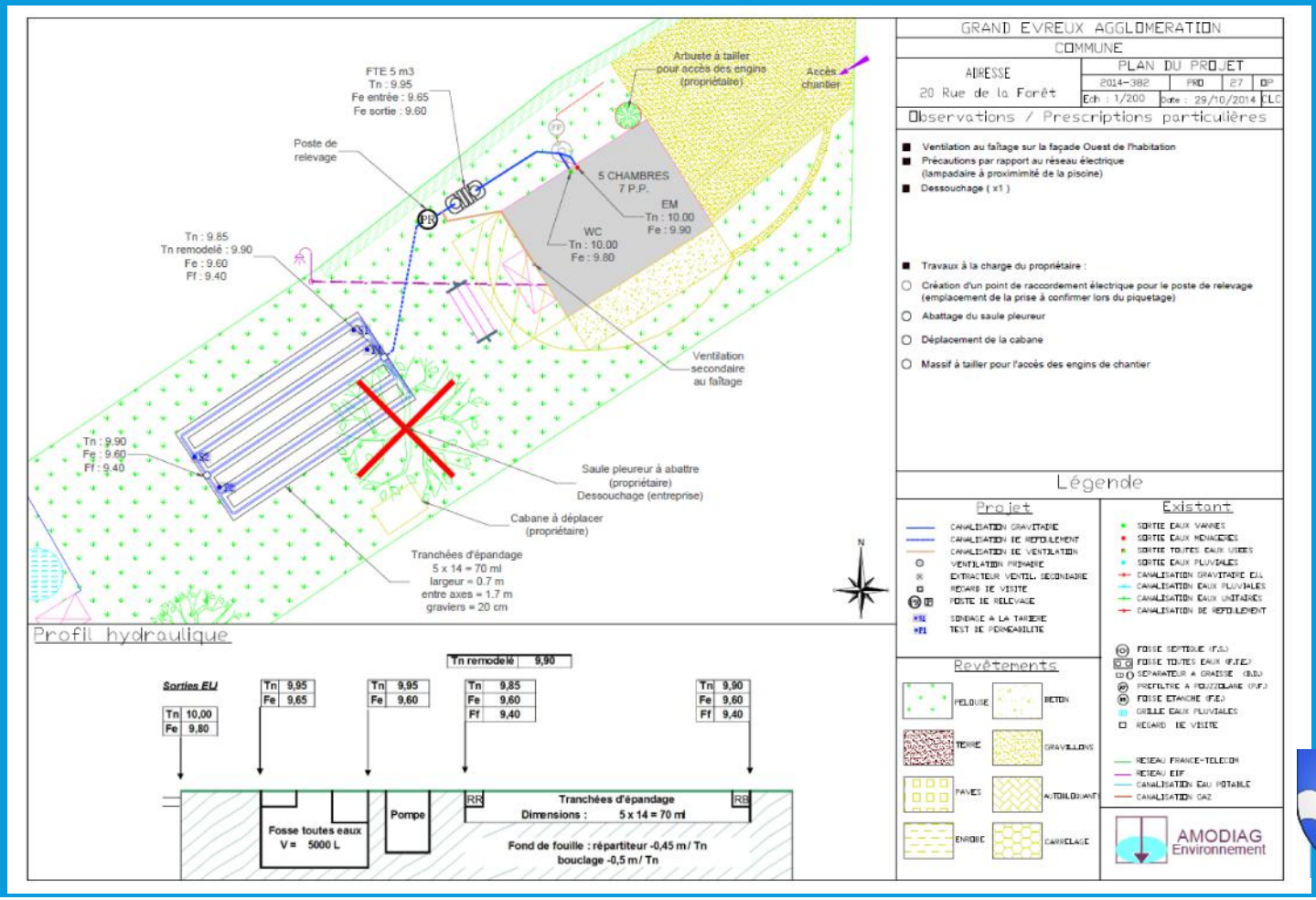

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase étude : Documents types pour les visites

Rapport d'étude

FILIERE D'ASSAINISSEMENT PRECONISEE ET TRAVAUX

N° de dossier Ch021 — Technicien : O.PAYS
Nom XXXXX — Téléphone : 0x.45.48.17.12
Prénom
Commune COMMUNE
N° de rue N° RUE — Parcelle XXXX
Adresse NOM RUE
Nb de clubs 5 — Nb de pièces principales 1 — Nb d'EH 6

Sondages pédologiques

SONDAGE 1	
0 - 10 cm	Terre végétale
10 - 25 cm	Limon argileux
25 - 40 cm	Argile limoneuse
40 et plus	Argile

SONDAGE 2	
0 - 10 cm	Terre végétale
10 - 25 cm	Limon argileux
25 - 40 cm	Argile limoneuse
40 et plus	Argile

SONDAGE 3	
0 - 10 cm	Terre végétale
10 - 25 cm	Limon argileux
25 - 40 cm	Argile limoneuse
40 et plus	Argile

Commentaires
La texture du sol est à dominante argileuse

Test de perméabilité

Etant donné le profil type de sondage, un test de perméabilité complémentaire n'est pas nécessaire.

Perméabilité moyenne
K= //

Commentaires
//

Filière d'assainissement préconisée

	Type	Dimensionnement	Complément d'information
Prétraitement	Fosse toutes eaux	6000 L	//
Traitement	Filtre à sable drainé	30 m²	Apport de gravier d'aération nécessaire
Exutoire	Réseau d'eaux pluviales	//	Sous réserve d'autorisation

Pompe de relevage	Oui

Sans objet

Précisions sur les travaux à effectuer

* Ventilation sur le pignon Sud de l'habitation
* Mise en place d'une dalle de répartition en polystyrène extrudé sur la fosse toutes eaux
* Renforcement de canalisation sur la zone de circulation
* Apport de galet d'aération sur le filtre à sable
* Dessouchage x1
* Dépose / reprise de graviers
* Passage de la canalisation de refoulement sous la petite haie
* Piquage du tuyau de refoulement sur le regard des eaux pluviales

Travaux à la charge du propriétaire

* Création d'un point de raccordement sécurisé pour la connexion du poste de relevage au réseau électrique de l'habitation (emplacement de la prise à confirmer lors du piquetage)
* Connecter le lavabo et la machine à laver à la sortie des eaux ménagères ou des eaux vannes à l'aide d'une pompe eaux ménagères

Devis détaillé

DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF

Ch021 — N° RUE NOM RUE
XXXXX — COMMUNE
XXXXX

N°	Désignation des fournitures et travaux	Unités	Quantités	Prix unitaires	Total
A	VIDANGE ET NEUTRALISATION DES OUVRAGES EXISTANTS				
1,01	Vidange des installations existantes (< 1 500 l)	F	1	252,00 €	252,00 €
1,12	Comblement des ouvrages existants	F	1	231,00 €	231,00 €
	Sous total A				483,00 €
B	COLLECTE DES EAUX USEES ET PRÉTRAITEMENT				
2	Recherche et dégagement des sorties d'eaux usées	F	1	105,00 €	105,00 €
4,01	Conduite PVC enterrée : Travail de terrassement à la pelle mécanique	ML	20	30,45 €	609,00 €
8,02	Fosse Toutes Eaux 4 000 l en polyéthylène	U	1	1 879,50 €	1 879,50 €
13,01	Canalisation enterrée pour ventilation - Terrassement à la pelle mécanique	ML	4	19,95 €	79,80 €
14,02	Canalisation de ventilation de couleur "ton pierre"	ML	8	23,10 €	184,80 €
16,01	Extracteur de ventilation de type "statique"	U	1	54,60 €	54,60 €
17,01	Forfait pièces spéciales raccordement	F	1	52,50 €	52,50 €
17,03	Chapeau de ventilation pour ventilation primaire	U	1	29,40 €	29,40 €
	Sous total B				2 994,60 €
C	DISPOSITIF DE TRAITEMENT				
19,07	Filtre à sable vertical drainé	M²	30	147,00 €	4 410,00 €
	Sous total C				4 410,00 €
D	RELEVAGE DES EAUX USEES				
25,02	Poste de relevage de capacité de bâchée < 250 litres pour eaux traitées	U	1	1 995,00 €	1 995,00 €
26,01	Tuyau de refoulement enterré - Terrassement à la pelle mécanique	ML	20	25,73 €	514,50 €
26,02	Tuyau de refoulement enterré - Terrassement à la main	ML	1	51,98 €	51,98 €
	Sous total D				2 561,48 €
E	TRAVAUX DIVERS				
27	Piquage sur regard de visite	U	1	105,00 €	105,00 €
31	Renforcement de canalisation	ML	5	18,90 €	94,50 €
33	Fourniture et mise en oeuvre de polystyrène extrudé	F	1	262,50 €	262,50 €
40,01	Dépose et stockage de gravier	M³	4	9,03 €	36,12 €
40,02	Repose de graviers	M³	4	10,50 €	42,00 €
45	Fourniture et mise en oeuvre de galets 20/40	M3	11	57,75 €	635,25 €
60,03	Abattage arbre diamètre > à 0.7 m	U	1	52,50 €	52,50 €
62	Traversée d'une haie	ML	1	52,50 €	52,50 €
	Sous total E				1 280,37 €
G	CONTRAINTES DE CHANTIER				
78	Précaution (croisement ou longement) vis à vis des canalisations et réseau divers (Aep, EDF, Télécoms, cuve à fioul, Gaz, arrosage automatique etc.)	F	1	84,00 €	84,00 €
	Sous total G				84,00 €
H	FIN DE CHANTIER				
81	Engazonnement (hors engazonnement lié à la réalisation de tranchées, du prétraitement, du traitement, et de l'exutoire déjà rémunérés).	M²	100	6,51 €	651,00 €
82	Apport de terre végétale	M3	4	27,09 €	108,36 €
83	Fourniture du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE)	F	1	126,00 €	126,00 €
84	Constat d'huissier	F	1	210,00 €	210,00 €
	Sous total H				1 095,36 €
I	TRAVAUX PREPARATOIRES				
85	Préparation du chantier	F	1	105,00 €	105,00 €
	Sous total I				105,00 €
	TOTAL TRAVAUX EURO HT				13 013,81 €

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase étude : Limites d'intervention

- Travaux à l'intérieur de l'habitation → non pris en compte dans la convention (modification de sortie d'eaux usées, passage de canalisation de ventilation, création de raccordement électrique, etc.).

- Toutefois, une modification mineure à l'intérieur (travaux hors convention) → peut simplifier les travaux à réaliser à l'extérieur, et générer une moins-value sur les travaux → à étudier au cas par cas avec le technicien.

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase étude : Synthèse

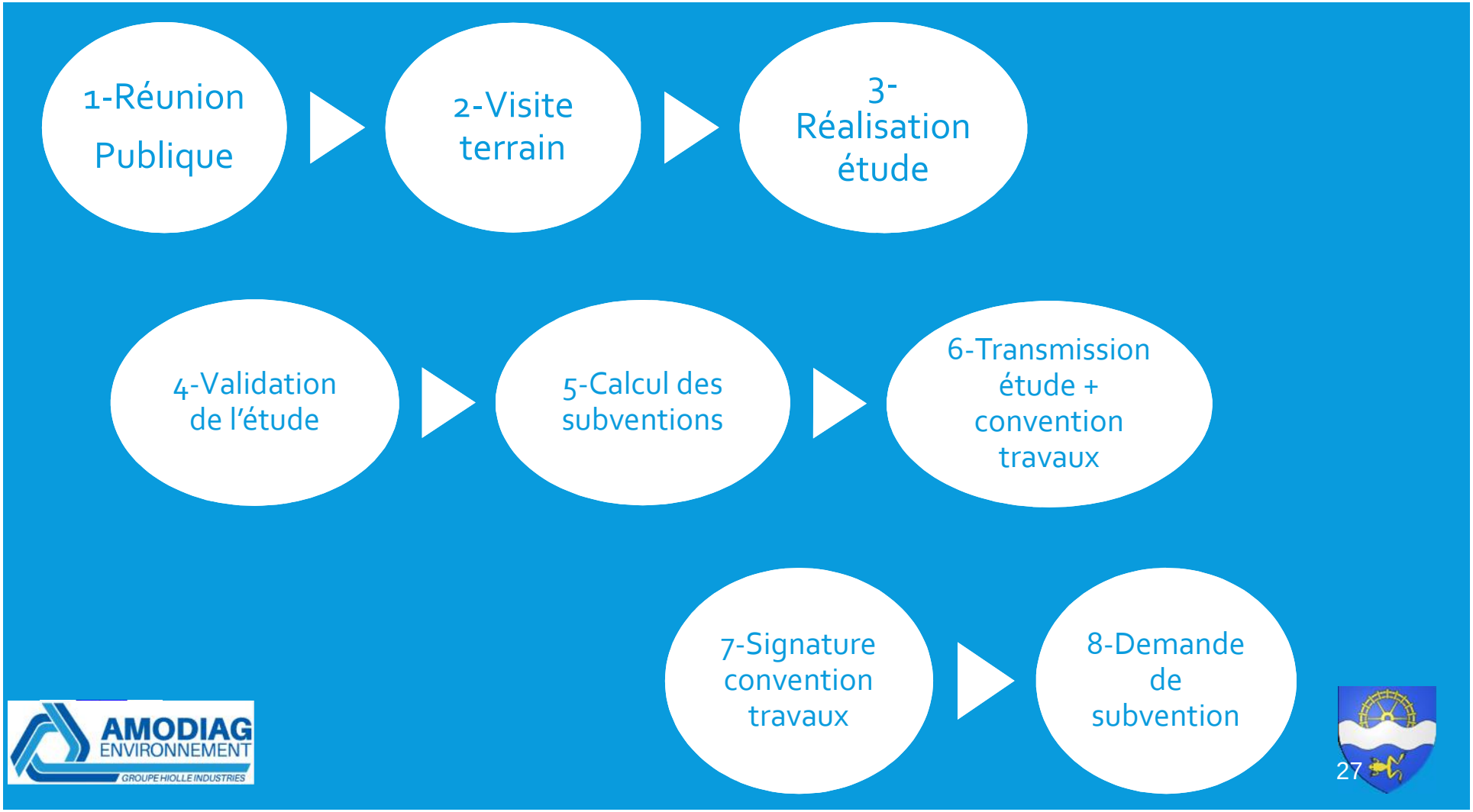

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase travaux : Préparation du chantier

- Validation de l'ensemble des fiches matériaux par le Maitre d'Œuvre
- Réunion de piquetage individuelle sur chantier :
  - Objectifs :
    - Présenter le chantier à l'entreprise
    - Implanter au sol les ouvrages projetés
    - Convenir d'une date de démarrage des travaux
    - Dresser un état des lieux de la parcelle
  - Membres présents :
    - Propriétaire
    - Maitre d'Ouvrage
    - Maitre d'Œuvre
    - Entreprise de travaux
    - Huissier de justice

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase travaux : Suivi du chantier

- Réunions hebdomadaires de « suivi de chantier » et contrôle avant comblement du dispositif de traitement :
  - Objectifs :
    - Contrôle des matériaux, du matériel et des méthodes utilisés.
    - Contrôle des conditions de réalisation.
    - Respect du plan de projet remis par le maître d'œuvre.
  - Membres présents :
    - Maitre d'Œuvre et/ou Maitre d'Ouvrage
    - Entreprise de travaux

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase travaux : Réception du chantier

- Durée du chantier : de 3 à 5 jours (selon ampleur des travaux / conditions météorologiques). Interruption des évacuations : 3 heures maximum.
- Réunion de réception individuelle sur chantier :
  - Objectifs :
    - Contrôler les métrés / quantités
    - Contrôler l'implantation des ouvrages
    - Expliquer au propriétaire le fonctionnement de l'installation et les modalités d'exploitation
    - Co-signer le PV de réception
  - Membres présents :
    - Propriétaire
    - Maitre d'Ouvrage
    - Maitre d'Œuvre
    - Entreprise de travaux

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase travaux : Illustrations

Etat des lieux et implantation des différents ouvrages composant le système d'assainissement individuel.

Avant le début des travaux, réunion de chantier entre l'entreprise, le maître d'œuvre, le propriétaire, l'huissier, et le maître d'ouvrage.

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase travaux : Illustrations

Reprise des eaux dans des regards de visite 30 x 30 cm au droit des sorties existantes.

Dans certains cas, pose de té de visite pour la collecte de certains effluents.

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase travaux : Illustrations

Fosse toutes eaux posée sur lit de sable et remblayée au sable.

Vidange aisée des installations par le couvercle.
Fosse située en général à moins de 60 cm sous le niveau TN.

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase travaux : Illustrations

Dispositifs de traitement implantés conformément aux préconisations du DTU 64.1. (Filtre à sable)

Répartition des eaux prétraitées de façon homogène dans les tuyaux d'épandage.

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase travaux : Illustrations

Vérification de l'état des bâtiments et de la parcelle par le maître d'œuvre à la fin des travaux.

Remise en état du terrain à l'identique par l'entreprise.

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

Phase travaux : Illustrations

Mise à niveau des ouvrages.
Préparation du sol, mise en œuvre de terre végétale et ensemencement du gazon.

Remise en état du terrain à l'identique par l'entreprise.

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

FINANCEMENT

Phase étude

- **Aucune prise en charge financière par le propriétaire au moment de l'étude**, mais la part non-subventionnée de l'étude, sera intégrée au coût global des travaux revenant au propriétaire.
- Si l'étude n'est pas suivie des travaux, elle sera facturée au propriétaire :
- 366 € TTC (60 % de subvention phase étude) = **146 € restant à charge**

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

FINANCEMENT

Phase travaux

- Subvention de l'Agence de l'Eau :
  - 60 % du coût des travaux sur un plafond de 9 500 € HT pour une installation de base (5 pièces principales) sans poste de relèvement
  - Le plafond est majoré pour les habitations de plus de 5 pièces principales (+ 1 200 €) et/ou nécessitant un poste de relèvement (+ 1 400 €)
- Subvention du Conseil Départemental : plafond de 15 000 € HT /ANC (20 % du coût des travaux ou du plafond)
- Autres aides envisageables :
  - Eco-prêt à taux « zéro »
  - ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat)

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

FINANCEMENT

Phase travaux

❑ **Estimation** des restants à charge en fonction du cout des travaux :

Cout des travaux TTC	Restant à charge
12 000 €	4 000 €
15 000 €	5 700 €
20 000 €	10 500 €

❑ Restants à charge fournis à titre indicatif

❑ Dépend de la capacité d'accueil de l'habitation, de la nature du sol, de la complexité du chantier…

CONCLUSION

Intérêts de réaliser l'étude

- ❑ Cas des réhabilitations sans délai (installations présentant des risques de salubrité publique)
- ❑ Propriétaires souhaitant valoriser leur bien immobilier (ANC remis à neuf)
- ❑ Propriétaires ayant pour projet de vendre leur bien immobilier (réhabilitation obligatoire dans un délai de 1 an)
- ❑ Etude prise en charge financièrement majoritairement par les partenaires

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

MERCI DE VOTRE ATTENTION

ECHANGES – QUESTIONS / REPONSES

Vous êtes invités à vous inscrire pour la réalisation des visites (à partir de fin Février 2018) :

- Dès ce soir :

en vous inscrivant sur les grilles d'inscription

ou

- Par téléphone / Mail :

en contactant le responsable d'étude, M. Christophe LE CORFF

02.32.77.34.52 / clecorff@amodiag.com

AMODIAG ENVIRONNEMENT
GROUPE HIOLLE INDUSTRIES